

COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°01/2025

Date de convocation : 13 février 2025
Date d'affichage : 13 février 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 26
Présents : 15
Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt février le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard GOUROVITCH, Maire.

Etaients présents : Mmes DIEUMEGARD Marie-France, DIEUMEGARD Agnès, DIDERIK, PERROT, TWARDAWA, ROUÉ, BELABED, MANASSÉ, Mrs ROBBE, LEBoulLENGER, AUGROS, BIGOT, LAMÉ, RICHARD.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mme LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr ROBBE, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mr LAMÉ, Mr JACQUIER avec pouvoir à Mme Agnès DIEUMEGARD, Mme FAYAT avec pouvoir à Mr RICHARD, Mr GAILLARD avec pouvoir à Mme PERROT, Mr SAILLARD avec pouvoir à Mme TWARDAWA, Mr FISCHER avec pouvoir à Mme ROUÉ ,

Absents sans pouvoir : Mme AUGROS, Mme MARIÉ, Mr GUIVARC'H, Mr GUIBERT.

Mme PERROT a été élue secrétaire.

OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Vu l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu l'article L 2312-1 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales,

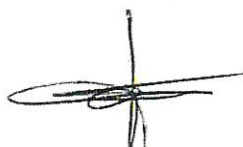
Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

PREND acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

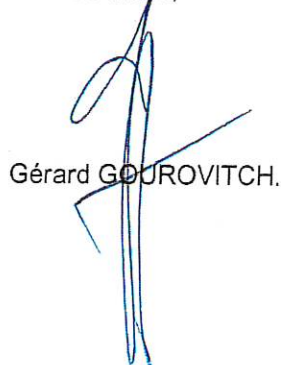
La secrétaire de séance,



Christine PERROT.



Le Maire,



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative du conseil municipal en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune préalablement au vote du budget primitif.

Depuis la loi Notre du 7 août 2015, le rapport d'orientation budgétaire fait l'objet d'un vote du conseil municipal.

UNE CROISSANCE MONDIALE SANS VERITABLE ELAN EN 2024 ET 2025

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et 2025, autour de 3%, avec des dynamiques régionales très différentes. Les Etats-Unis continuent de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3%, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1% en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie.

LES BANQUES CENTRALES DES PAYS AVANCES DESSERENT L'ETAU DU CREDIT

La Banque centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs à 2,75 % avec une nouvelle baisse attendue pour atteindre un taux terminal de 2,0% en juin 2025.

Des baisses similaires s'observent au niveau de la Banque d'Angleterre et de la Fed.

LE RISQUE GEOPOLITIQUE SE RENFORCE DANS DE NOMBREUX PAYS

L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de Donald TRUMP fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible.

En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose pas de majorité stable et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.

DANS LA ZONE EURO L'ACTIVITE A FAIT MIEUX QUE PREVU AU 3EME TRIMESTRE MAIS CELA VA-T-IL DURER ?

L'activité a progressé de 0,4 % au 3^{ème} trimestre dans la zone Euro après 2,0% au 2^{ème} trimestre. Une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de croissance est cependant très hétérogène :

L'Espagne continue de performer avec + 0,8 % de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4% soutenue par l'effet temporaire des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

L'économie allemande a échappé à la récession, avec une croissance de 0,2% tandis que l'Italie a calé avec une croissance nulle au 3^{ème} trimestre.

VERS UN RALENTISSEMENT DE L'INFLATION

L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro, passant de 1,7% en septembre à 2,0%. L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison de la baisse des prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente.

Des risques demeurent avec le changement de politique aux Etats-Unis et notamment la mise en place de nouveaux droits de douane sur les entreprises européennes. Une hausse des tarifs douaniers de 10% conduirait à une baisse du PIB d'environ -0,5% après un an et -1% après 3 ans.

EN FRANCE RETOUR A LA REALITE APRES LES JEUX OLYMPIQUES

La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée au JO de Paris. Pour l'année 2025, la prévision de croissance va être impactée par une impulsion budgétaire négative qui sera fonction de l'effort budgétaire demandé par le gouvernement. La réduction du déficit public sera probablement inférieure à celle annoncée par les gouvernements qui se sont succédés, il devrait s'établir autour de 5,4 % en 2025 au lieu des 5% espérés.

L'inflation française accuse une légère hausse en octobre, à 1,5% en glissement annuel, après 1,4% en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais à la baisse en rythme annualisé. En fonction de ces différents éléments, l'inflation est estimée de l'ordre de 1,7% pour l'année 2025.

L'EMPLOI PRIVE PRESENTE DES SIGNES D'ESOUFLEMENT EN FRANCE

La dynamique de l'emploi privé s'essouffle, les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjonctures, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme.

La croissance des salaires est stable à 2,9% en glissement annuel avec des hausses plus marquées dans l'industrie (3,4%) que dans le tertiaire (2,8%) et la construction (2,8%). Les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant une amélioration du pouvoir d'achat des ménages.

Le taux de chômage a baissé de 0,2 points au 2^{ème} trimestre et s'établit à 7,3% en France, mais reste très au-dessus de la moyenne européenne (5,9% en août 2024 après 5 mois à 6%). Le taux d'activité est resté stable à 74,5%, néanmoins l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjonctures.

VERS UN NOUVEAU DERAPAGE DU DEFICIT PUBLIC EN 2024 EN FRANCE

En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB après 4,2 % en 2022. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par 3 facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid, la poursuite de baisse d'impôts pour plus de 10 milliards et les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation.

En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1%, ce qui marque un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise.

PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES

La censure du gouvernement début décembre 2024 et l'interruption de l'examen du parlementaire du projet de loi de finances ont conduit à l'adoption d'une loi spéciale avant l'examen d'un nouveau projet de loi de finances.

Il s'agit de la loi n° 2024-118 du 20 décembre 2024 prévue par l'article 45 de la loi organique du 1er août 2021 relatives aux lois de finances, qui permet la perception des ressources de l'Etat et des impositions de toutes natures jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de finances pour 2025.

Elle contient 4 articles. Ces derniers concernent la validation des autorisations de percevoir les impôts existants et offrent à l'Etat la possibilité de recourir à l'emprunt et à garantir, notamment le versement de la dotation globale de fonctionnement pour les collectivités territoriales jusqu'à l'adoption d'un projet de loi de finances en bonne et due forme.

Dans son article 2, 45 milliards de prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat sont prévus au profit des collectivités territoriales dont notamment :

- ✓ 27 milliards au titre de la DGF
- ✓ 7 milliards au profit du FCTVA
- ✓ 664 millions au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale
- ✓ 239 millions au titre de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes)

Principales données financières 2024

Contexte macro-économique

Croissance France	1,4 %
Croissance zone €	1,3 %
Inflation	2,6 %

Administrations publiques

Croissance en volume de la dépense publique	0,5 %
Déficit public (% du PIB)	4,4 %
Dettes publiques (% du PIB)	109,7 %

Collectivités locales

Transferts financiers de l'Etat	105,10 milliards €
Dont concours financiers de l'Etat	54,79 milliards €
Dont DGF	27,15 milliards €

ORIENTATIONS DU BUDGET 2025

DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

En section de fonctionnement

La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement se concrétise par un contrôle des services communaux accompagné d'une optimisation des recettes.

Certains tarifs des services rendus à la population devront être augmentés notamment ceux des concessions funéraires qui n'ont pas évolué depuis de nombreuses années.

En matière de dépenses, la politique de rénovation du réseau d'éclairage public se poursuit avec le remplacement des ampoules énergivores par de l'éclairage led, avec pour corollaire une amélioration de l'éclairage avec une diminution notable de la consommation d'énergie.

Dans le domaine des ressources humaines, la commune est toujours en recherche d'un agent de police municipale depuis le départ de notre ASVP non remplacé à ce jour.

En section d'investissement

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024	
Acquisition murs pizzeria et terrains	48 000 €
Réfection trottoir rue de Paris angle RD 934/RD 436	23 000 €
Mise en conformité et création passages piétons	38 700 €
Réfection éclairage public	28 000 €
Acquisition d'un carport	7 000 €
Acquisition de matériel pour les services techniques	16 900 €
Acquisition d'un fourgon	25 980 €
Acquisition de matériel informatique	34 930 €
Acquisition de mobilier divers	20 600 €
Acquisition de jeux extérieurs et matériels divers	21 580 €
TOTAL	264 690 €

Prévisions d'investissements en 2025

Il est prévu la poursuite des chantiers entamés depuis plusieurs années par le conseil municipal dont les enjeux sont le renforcement de la sécurité publique et routière et des économies d'énergies.

Les études et les travaux de requalification de la rue de Montguillon pour un montant de 732 000 € TTC. Des subventions sont sollicitées auprès du Département et de la Région pour un montant total de 368 000 €.

La pose de caméras de vidéo-protection à Montguillon pour un montant de 85 000 €, le chantier n'a pas débuté en 2024, la commission a pris du retard dans l'examen des demandes des communes de Seine-et-Marne. Des subventions ont été demandées auprès du Département et de la Région pour un montant total de 81 385 €.

Le regroupement des effectifs de Police Municipale et des matériels dans un même lieu sécurisé nécessitera un budget de mise aux normes sociales et environnementales de l'ordre de 131 000 TTC €, le chantier n'a pu débuter du fait de l'instruction des demandes de subventions qui seraient de l'ordre de 80 000 €.

La réfection de la toiture de l'église communale très endommagée, une première tranche sera budgétée en 2025 pour un montant de 220 800 TTC. Une subvention est demandée auprès du Département et de l'Etat. Les églises sont des bâtiments qui ne sont pas soumis aux règles habituelles d'attribution des subventions. Si notre dossier est accepté par la Préfecture une subvention sur la totalité des travaux hors taxes est possible.

La continuité des travaux de relamping de l'éclairage public au moyen de LED pour un montant global 53 000 € TTC.

Des travaux au tennis couvert, remplacement d'une porte et rénovation de l'éclairage intérieur pour un montant de 35 300 € TTC. Une subvention d'un montant de 9469 € a été demandée auprès de VEA.

L'aménagement d'un hangar aux services techniques pour un montant de l'ordre de 5 000 € TTC.

L'aménagement d'une remise accolée au gymnase destinée au stockage du matériel communal affecté à la halle des sports pour un montant de 20 000 € TTC

L'achat de matériel pour les services techniques pour un montant de 25 à 50 000 € TTC.

La possibilité d'acquisition de terrains en vue de la requalification à moyen terme du centre-ville fera l'objet de décisions de l'assemblée délibérante quant à l'acquisition et au financement.

L'acquisition d'un terrain à côté du cimetière pour un montant de 75 000 €

La mise en place d'un plan de reprise des activités informatiques en cas d'incident majeur pour un montant de 15 000 € TTC.

L'encours de la dette

Les intérêts de la dette sont en augmentation du fait de la reprise par la commune des emprunts contractés par l'association du tennis club de Saint-Germain-sur-Morin. Ils s'élèvent à 53 000 €.

Le remboursement du capital est également en augmentation et s'élève à 279 000 €.

La dette par habitant diminue légèrement à 670 € et continue à demeurer inférieure à la moyenne des communes de 2500 à 5000 habitants qui est de 758 € par habitant.

La fiscalité locale

Au plan national, une hausse de 1,7 % des bases fiscales est attendue en 2025.

Le bilan de l'année 2024

Le taux d'épargne brut de la commune s'élève à 18,1 %. Le taux moyen d'épargne brut des communes françaises se situe aux alentours de 14%, sachant que le seuil de bonne gestion s'établit à 15%.

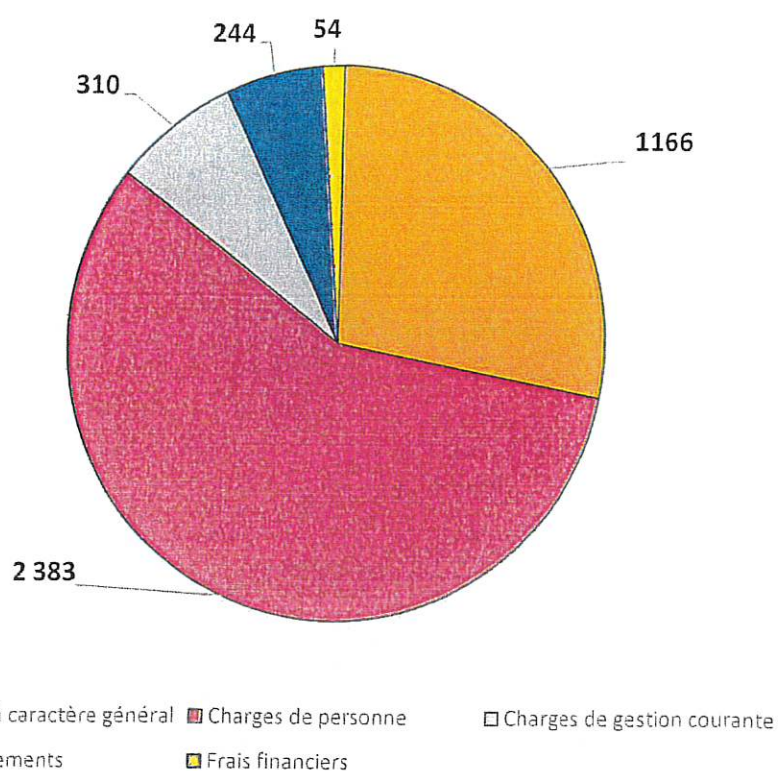
La capacité de désendettement de la commune est de 3,33 ans. Le délai de désendettement moyen pour les communes rurales est de 3,4 ans et de 5,7 ans pour les communes urbaines.

Pour rappel l'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur l'exercice c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert à financer le remboursement du capital de la dette de l'exercice et l'autofinancement des investissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2024
Charges à caractère général	1166
Charges de personnel	2 383
Charges de gestion courante	310
Amortissements	244
Frais financiers	54
TOTAL	4 157

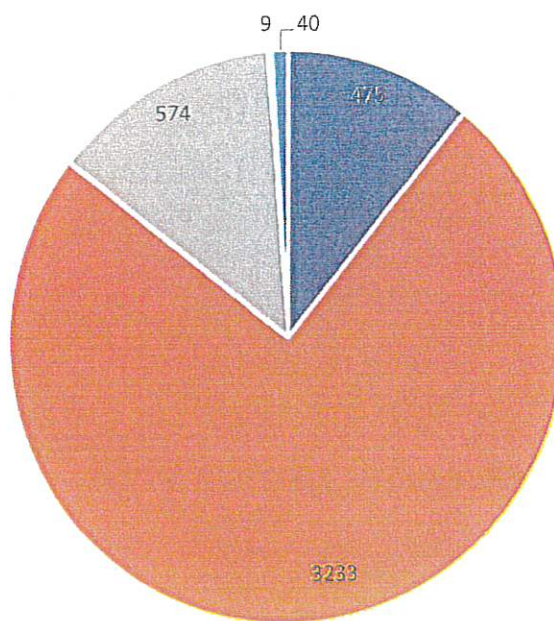
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Le Réalisé en K€ au 31/12/2024



II – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2024
Produits de service	475
Impôts et taxes	3233
Dotations et participations	574
Produit des cessions immobilisations	9
Autres produits de gestions courantes	40
TOTAL	4 331

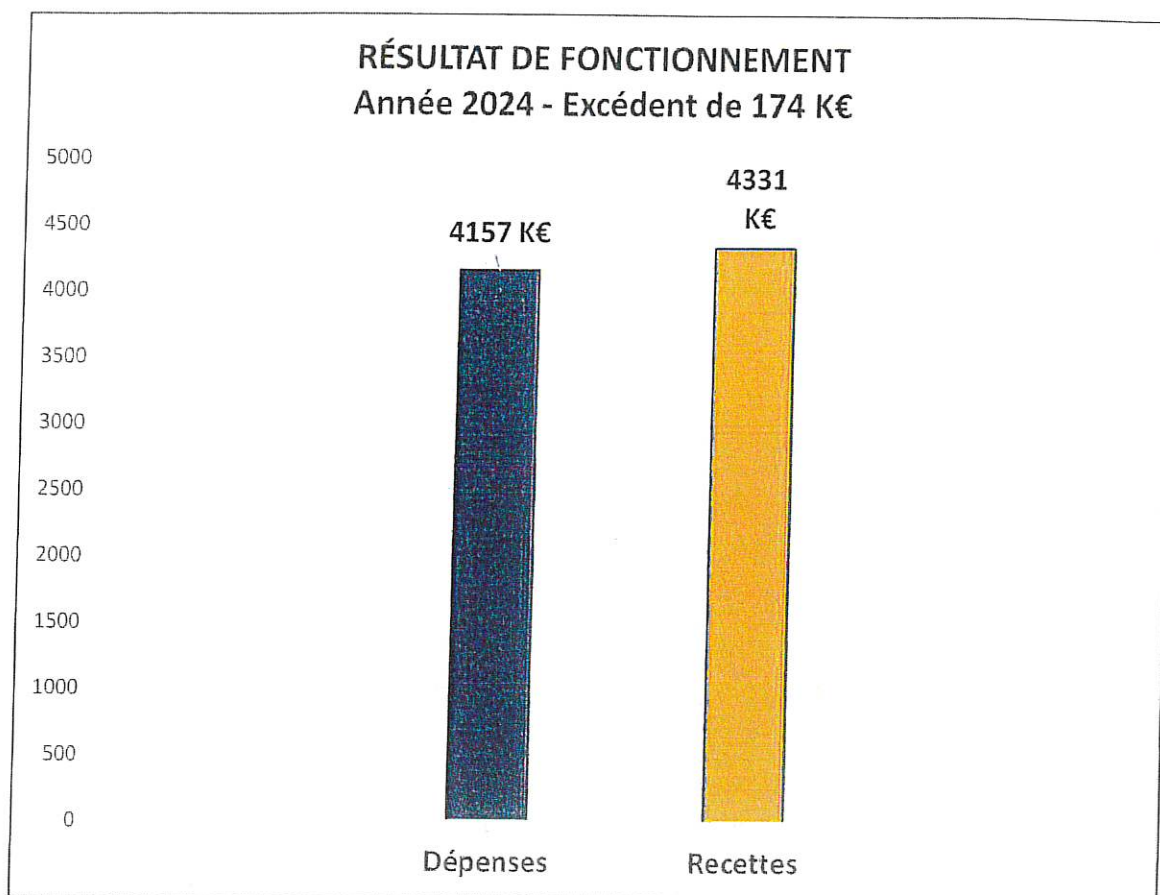
**RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Le réalisé K€ AU
31/12/2024**



- Produits de service
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produit des cessions immobilisations
- Autres produits de gestion courante

III – RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

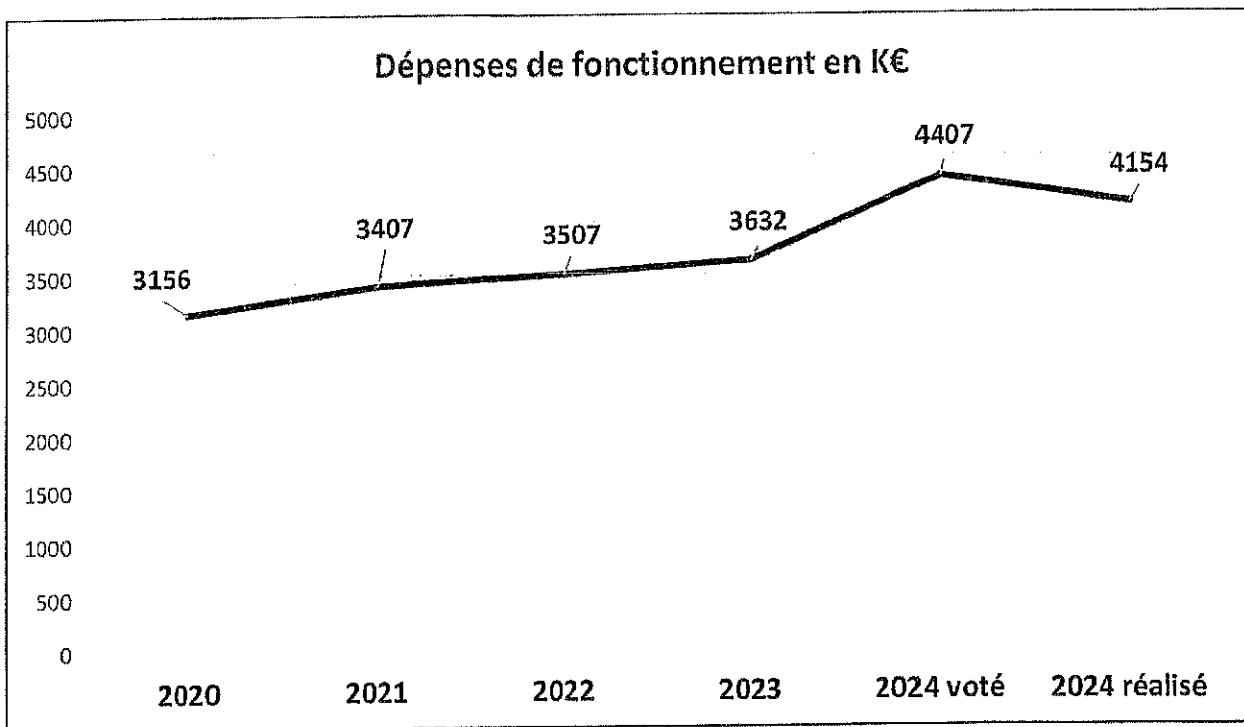
DÉPENSES	RECETTES
4 157 K€	4 331 K€
Excédent au 31/12/2024	174 K€
Excédent reporté	1 258 K€
TOTAL REPORTABLE	1 432 K€



V – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Dépenses de fonctionnement en K€

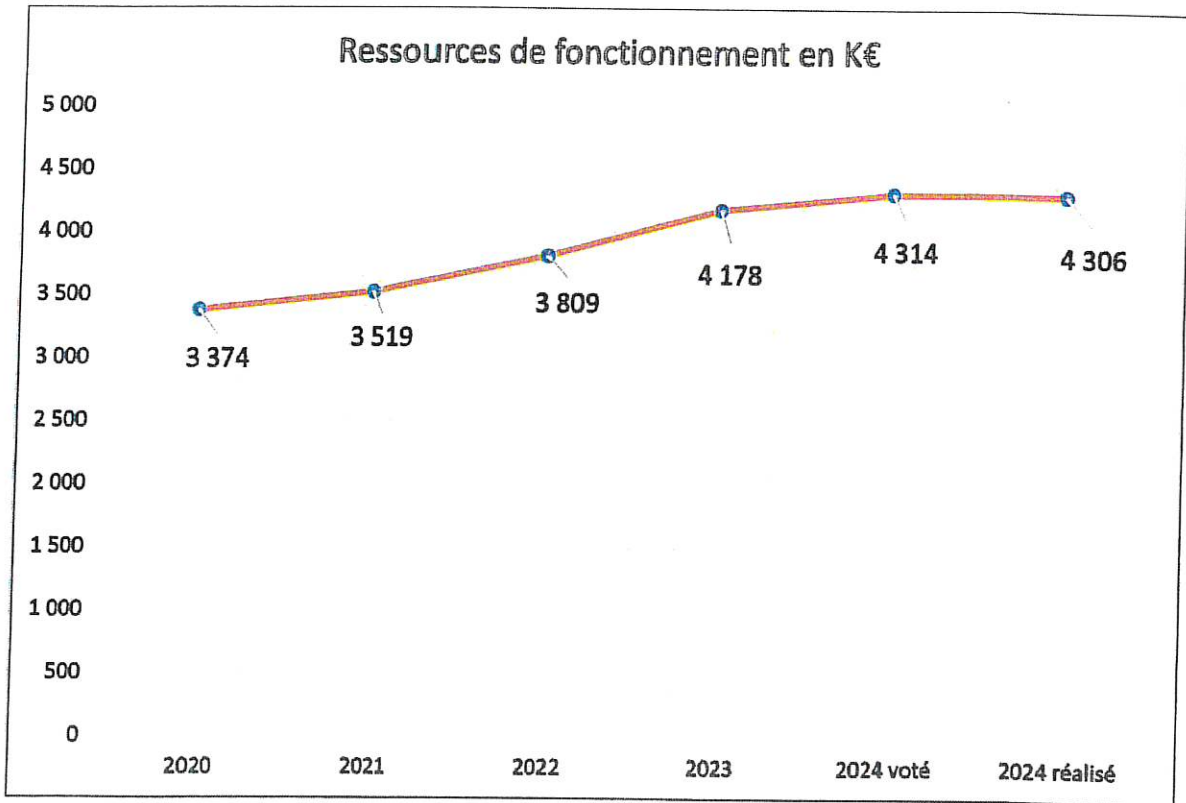
Chapitre	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024 voté	2024 réalisé
11	Charges générales	765	802	928	988	1207	1166
12	Personnel	1 906	2 007	2 062	2 102	2485	2383
42	Opérations intersections	173	189	202	204	252	242
65	Gestion courante	262	362	291	258	363	309
66	Frais financiers	29	26	24	34	55	54
68	Charges exceptionnelles	21	21	0	46	45	0
TOTAL DÉPENSES	TOTAL	3 156	3 407	3 507	3 632	4407	4154



IV bis – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Ressources de fonctionnement en K€

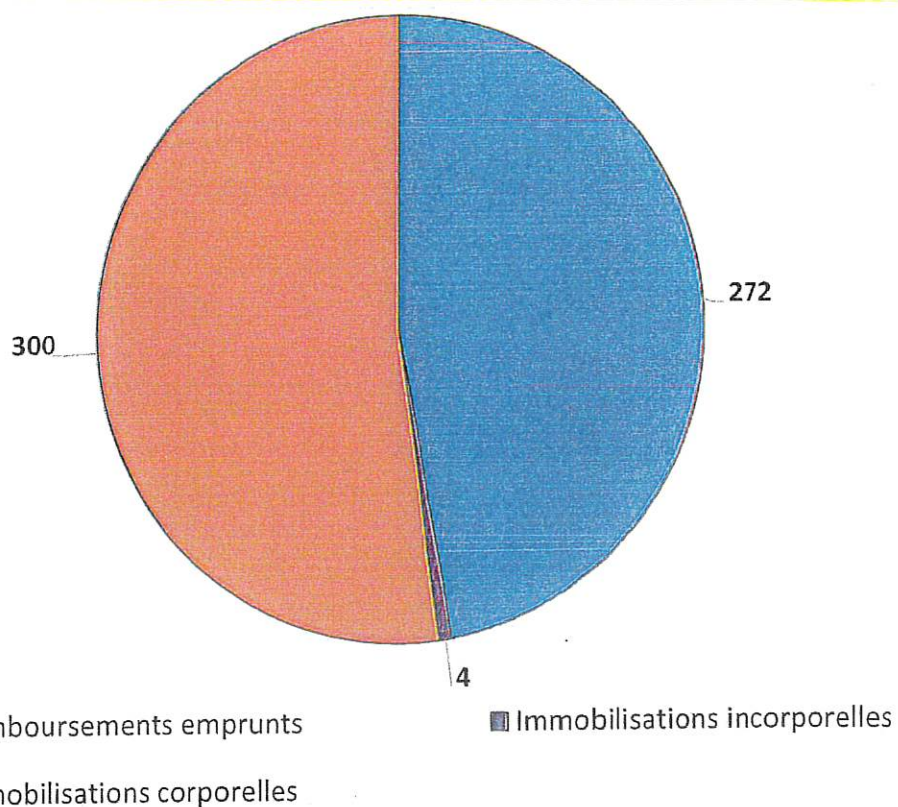
Chapitre	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024 voté	2024 réalisé
70	Produits des services	248	336	339	462	423	452
73	Impôts et taxes	2113	2 510	2 858	3 112	3313	3232
74	Dotations et participations	965	625	573	562	542	574
75	Autres produits	28	30	29	30	36	36
77	Produits exceptionnels	20	15	10	12		9
6419	Atténuations de charges		3				3
TOTAL RESSOURCES		3 374	3 519	3 809	4 178	4314	4306



V – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

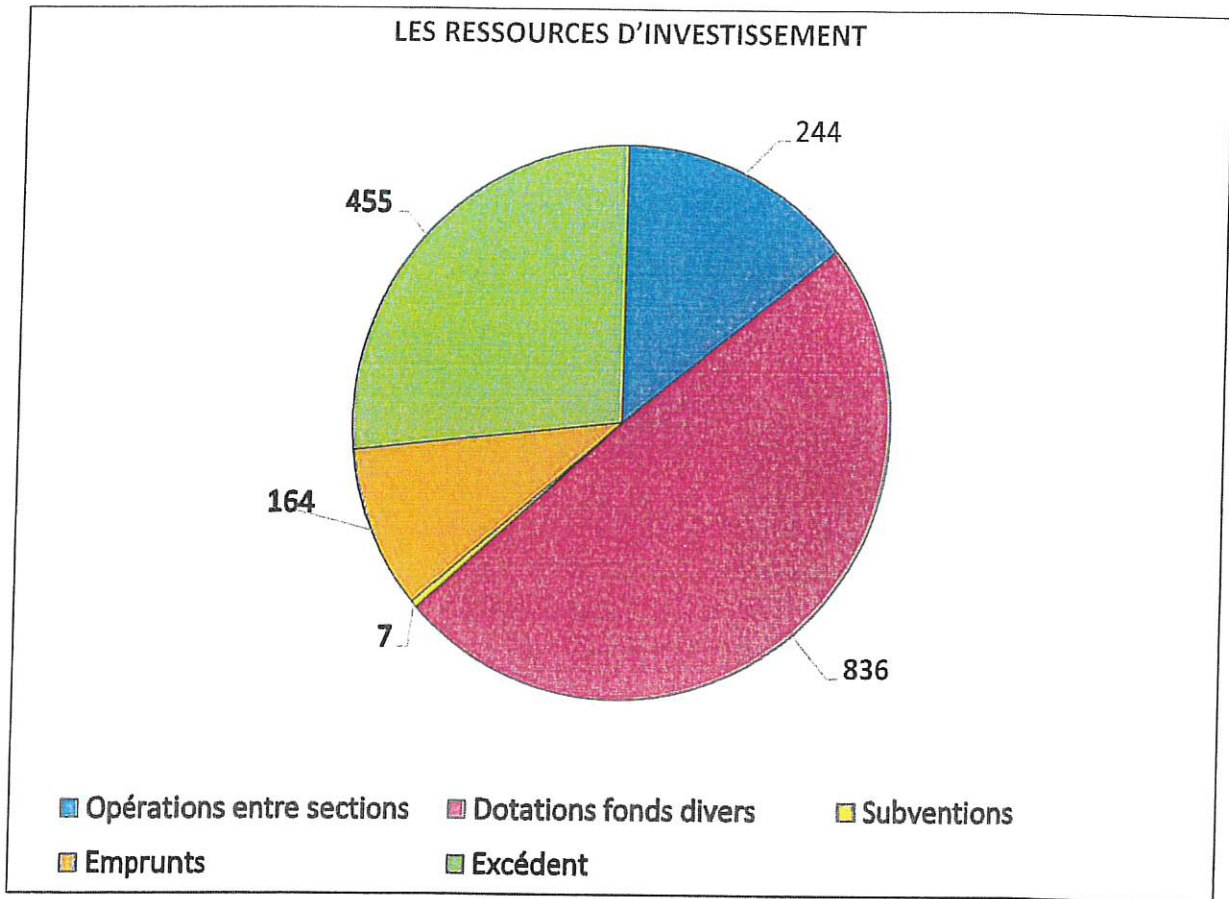
CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2024
Remboursement emprunts	272
Immobilisations incorporelles	4
Immobilisations corporelles	300
TOTAL	576

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



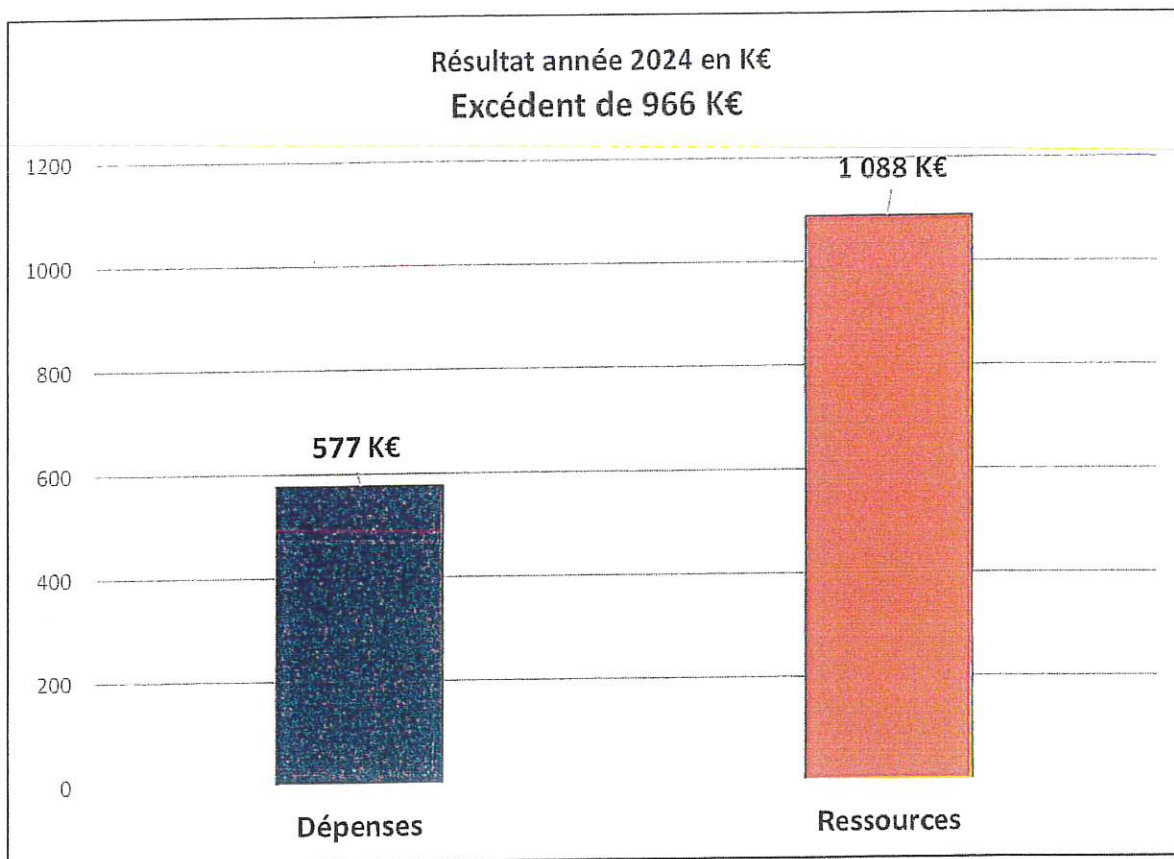
VI – LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LE RÉALISÉ en K€ AU 31/12/2024
Opérations entre sections, Amortissements, Vente terrain	244
Dotations fonds divers	836
Subventions	7
Emprunts	164
Excédent	455
TOTAL	1 706



VII – RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT en k€

DÉPENSES	RESSOURCES
577 K€	1 088 K€
Excédent au 31/12/2024	511 K€
Excédent reporté	455 K€



VIII – COMPARATIF SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Dépenses d'investissement en K€

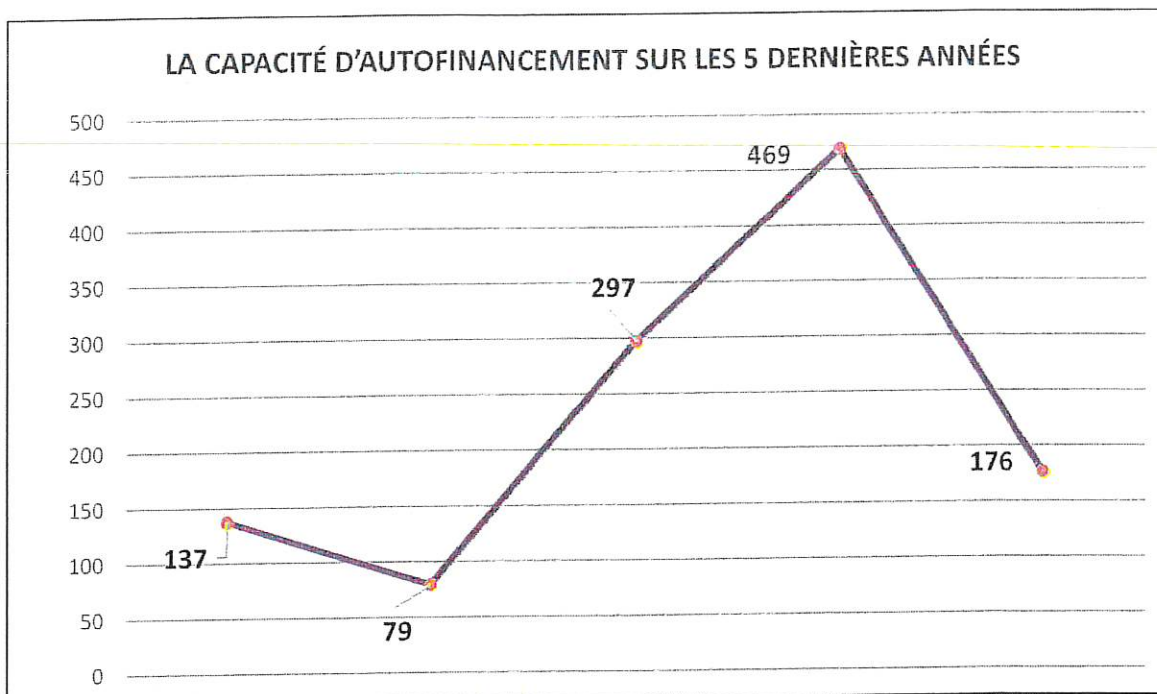
Chapitre	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024
16	Remboursement emprunt	225	222	214	253	272
20	Immobilisations incorporelles	0,60	1,2	12	0	4
21	Immobilisations corporelles	179	247	400	663	300
23	Immobilisations en cours	314	54	0	0	0
27	Créances pour avances		42	0	0	0
TOTAL DÉPENSES	TOTAL	938	566	626	916	576

Ressources d'investissement en K€

Chapitre	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024
40	Opérations entre sections, Amortissements, Vente terrain	172	189	202	204	244
10 + 1068	Dotation fonds divers	898	53	97	333	836
13	Subventions investissement	19	96		56	7
16	Emprunts		150	720	499	164
024	Produits de cession	0	0		0	0
27	Autres Immobilisations financières	0	42		65	0
TOTAL RESSOURCES	TOTAL	1089	530	1 019	1 157	1251
Excédent ou déficit (-) de l'année		151	-36	393	207	511
Excédent ou déficit (-) cumulé sur 5 ans		121	84	477	684	1195

IX – LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Capacité d'autofinancement	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de l'exercice	218	122	309	518	204
Dotation aux amortissements et provisions	145	189	201	204	244
CAF brute	363	301	510	723	448
Remboursement des dettes bancaires	225	222	213	254	272
CAF NETTE	137	79	297	469	176



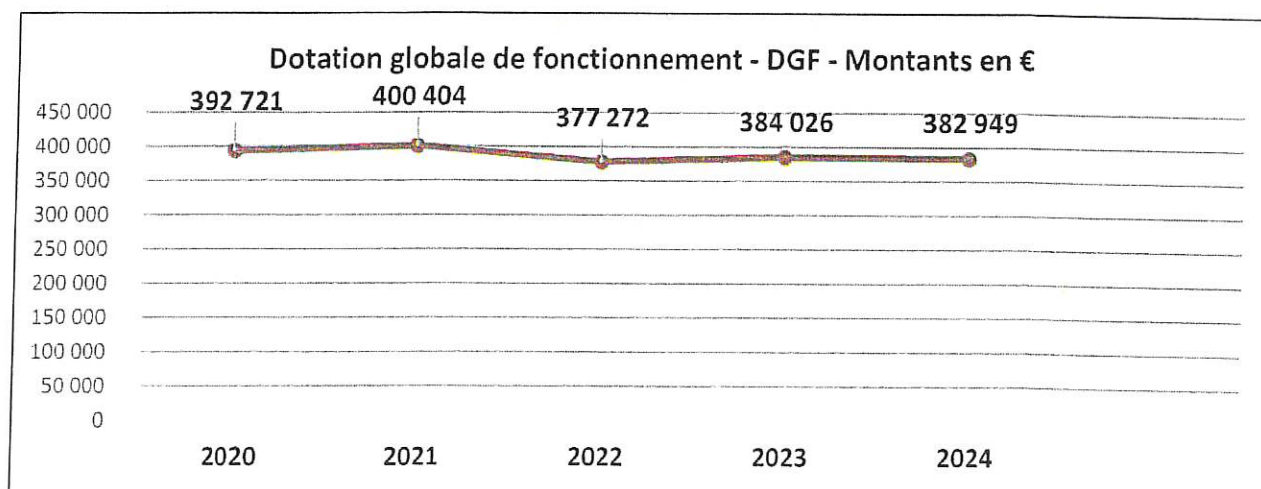
X – FISCALITE LOCALE A LA CHARGE DES SAINT-GERMINOIS

Taux appliqués (en %)	2020	2021	2022	2023	2024
Aux propriétaires					
Taxe foncière sur le bâti	33,21	51,21	59,87	59,87	59,87
Diminution de la taxe départementale		- 18	- 18	-18	-18
Aux habitants					
Taxe d'habitation	17,9	0	0	0	0
Taxe d'ordures ménagères	15,6	15,6	15,6	12	8,50
Taux global annuel (Propriétaires occupants)	66,71	48,81	57,47	53,87	50,37

BASES TAXABLES (en €)	2020	2021	2022	2023	2024
Base Nette Taxe Habitation	4 603 000	0	0	132 000	148 900
Base Nette Taxe Foncier Bâti	2 840 000	2 892 000	3 066 000	3 327 000	3 495 000
Base Nette Taxe Foncier non-bâti	37 400	37 420	38 700	40 500	41 400

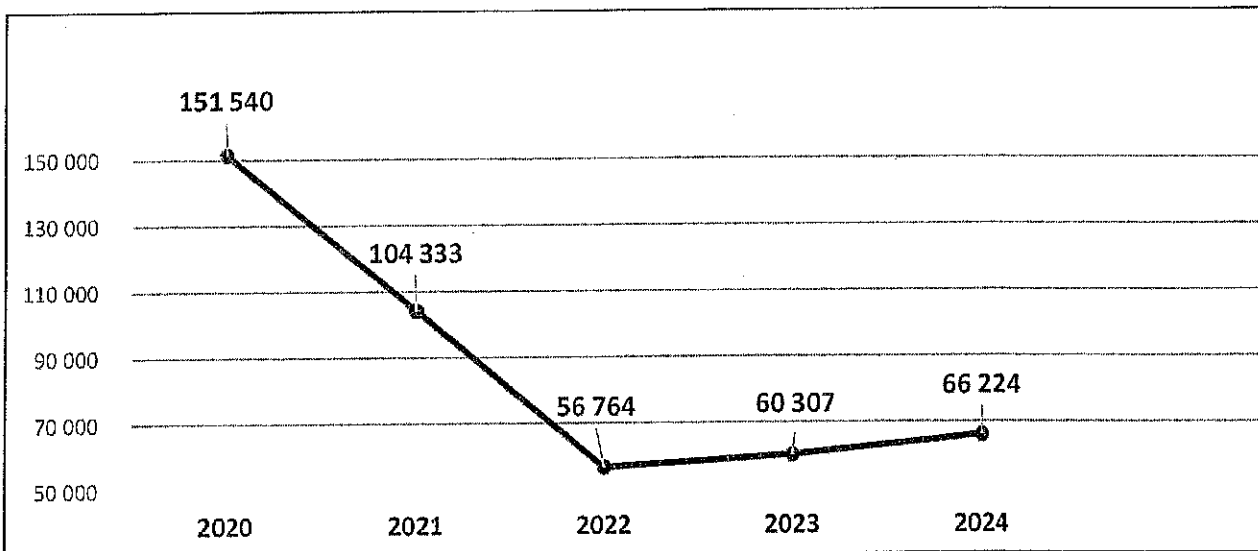
XI – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Dotation globale de fonctionnement - DGF	2020	2021	2022	2023	2024
Montant en Euros	392 721	400 404	377 272	384 026	382 949

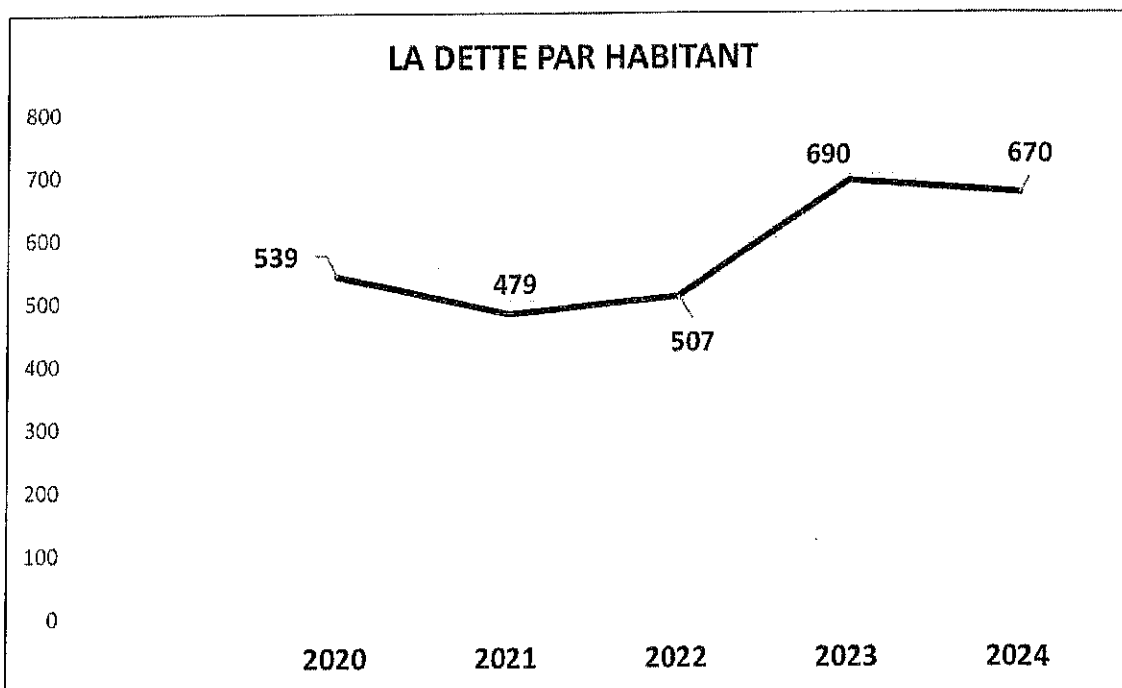


XII – LA DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE

Dotation de solidarité - DSR	2020	2021	2022	2023	2024
Montant en Euros	152 540	104 333	56 764	60 307	66 224



XIII – LA DETTE PAR HABITANT



A comparer avec dette per capita : Val d'Europe Agglomération : 1816 €, Département : 390 €

Etat : 47 000 €